

# MESSAGER DE TAHITI

Journal officiel des Établissements français de l'Océanie

PARAISANT TOUS LES JEUDIS A 3 HEURES DU SOIR

Matahiti 32. — N° 15.

## TE VEA NO TAHITI

Mahana maha 12 eperera 1883.

PRIX DE L'ABONNEMENT (payable d'avance):

Un an.....	18 fr.
Six mois.....	9 fr.
Trois mois.....	4 fr.

Tous les abonnements doivent être payés à l'avance. Un numéro : 30 centimes.

Pour les **Abonnements et les Annonces**, s'adresser à

IMPRIMERIE DU GOUVERNEMENT.

PRIX DES ANNONCES (au comptant):

Les 20 premières lignes.....	50 c. la ligne.
Au-delà de 20 lignes.....	25 c. la ligne.

Toutes les annonces doivent être payées à l'avance. Les publicités se joignent à la moitié du prix de la prestation inscrite.

## PARTIE OFFICIELLE

### GOUVERNEMENT DE TAHITI

Par arrêté du Gouverneur en date du 2 avril 1883, pris sur la proposition du Chef du service judiciaire, est rapporté l'arrêté du 30 octobre 1877 nommant le gendarme Schawiller huissier suppléant; — est confirmé l'arrêté du 10 octobre 1870 portant qu'en cas d'empêchement de l'huissier attaché au service des tribunaux de Papeete, il sera remplacé par le commissaire de police de Papeete, qui sera soumis à toutes les obligations et bénéficiera de tous les priviléges du titulaire. —

Le sieur Sautel, commissaire de police de Papeete, remplira les fonctions d'huissier suppléant.

Par décision du Gouverneur en date du 3 avril 1883, M. Forget (Victor-Narcisse), écrivain de 1<sup>re</sup> classe de la Direction de l'Intérieur, a été détaché aux Marquises en qualité de secrétaire du chef du service administratif et d'agent des contributions.

Par décision du Gouverneur Mai te au li ne faataa raa a te en date du 4 avril 1883, M. Ariie Tavaia no te 4 no eperera 1883, a Teraimano a été nommé chef a Teraimano ci tavaia no te ma du district de Tautira, pour compter du 1<sup>er</sup> du même mois.

### DIRECTION DE L'INTÉRIEUR.

#### Comité central agricole et industriel de Papeete.

Le Comité ayant reçu de la Nouvelle-Calédonie trois serres renfermant des plantes qu'il importe de propager à Tahiti, informe les personnes désireuses d'en obtenir qu'il en sera fait une distribution lundi prochain, à midi, chez M. Van der Veene, vice-président du Comité, rue de la Mission, à Papeete, et qu'elles peuvent, dès aujourd'hui, envoyer au lieu indiqué des petites caisses remplies de bonne terre pour les recevoir.

#### Enregistrement et Domaines.

Le lundi 16 avril courant, à 8 heures du matin, dans la cour de la direction des ponts et chaussées, il sera procédé, par les soins du receveur des domaines, à la vente aux enchères publiques de divers outils, tels que :

Limes carreau—Limes bâtarde de tous genres—1/3-points—Limes 1/2-douces plates à main et 1/2-rondes—Râpes à bois—Egoïnes—Fers de rabots—Un lot de vieilles limes—Chasse-rivets—Fer à sonder—Mèches—Moules à briques en bois—Lames de scies, avec meutres, etc., etc.

Le prix de vente, augmenté de 5 p. 100 pour frais, sera payé immédiatement après la vente entre les mains et au bureau du receveur des domaines.

Les enchères ne pourront être moins de 0 fr. 50 c.

#### LISTE DEFINITIVE DES ELECTEURS

Pour la nomination de douze candidats appelés à remplir les fonctions d'assesseurs près le tribunal de commerce de Papeete, publiée en conformité des prescriptions de l'arrêté du 11 octobre 1880.

Noms et prénoms	Genre de commerce ou d'industrie	Lieu de résidence	Observations
Alexandre, Armand, Charles.	Debitant.	Papeete.	
Arino, Jean-Pierre.	Captaine de garde-façant du commerce à bord	id.	
Artigues, Baptiste.	Marchand de 1 <sup>re</sup> classe.	id.	
Atger, Jean-Louis.	Debitant.	id.	
Auch, Georges.	id.	Taravao	
Bouqueret.	Captaine de garde-façant du commerce à bord	Papeete.	
Brumbridge, Ebenezer.	Clairon.	id.	
Burcied, Gervais.	Captaine de garde-façant du commerce à bord	id.	
Blanchard, Louis.	Entrepreneur de transports	id.	
Bonhard, Joseph.	Debitant.	id.	
Couët, Georges.	Marchand de 3 <sup>re</sup> classe.	id.	
Cohen, Albert.	Importateur.	id.	
Cordelle, François.	Parmachin.	id.	
Garron, Jean.	Brasseur.	id.	
Chauvelin, Jean.	Charron.	Papeete.	
Cressel, Emile.	Horloger.	Papeete.	
Drolet, Sophie.	Négociant de 2 <sup>re</sup> classe.	id.	
Gatineau, Jean.	Debitant.	id.	
Gaudin, Claude.	Marchand.	id.	
Georgel, Charles.	Boucher.	Papeete.	
Grélot, Jules.	Captaine de garde-façant du commerce à bord	Papeete.	
Guilbert, Victor.	Chariotier.	id.	
Guerreux, Jean.	Boulanger.	id.	
Huet, Ferdinand.	Marchand de 3 <sup>re</sup> classe.	id.	
Henry, G., dit Tamakua.	Marchand de 1 <sup>re</sup> classe.	id.	
Huet, Jean-Nicolas.	Boulanger.	Papeete.	
Huet, Jean-Joseph.	Mengsier.	Papeete.	
Jean, Victor.	Importeur.	Papeete.	
Reck, François.	Charron.	Papeete.	
Leroy.	Ristoranteur.	id.	
Lotzague, Pierre.	Captaine de garde-façant du commerce à bord	id.	
Lindberg, Heinrich.	Coiffeur.	Natalis.	
Loherrazza, Pierre.	Captaine de garde-façant du commerce à bord	Papeete.	
Lambert, Maurice.	Négociant de 1 <sup>re</sup> classe.	Papeete.	
Lamotte, Louis.	Européen des transports	id.	
Lamotte, Hippolyte.	Debitant.	id.	
Lauterbourg, Clément.	Marchand de 4 <sup>re</sup> classe.	id.	
Leboucher, Céline.	Marchand.	id.	
Le Gall.	Fagron.	id.	
Léonard, Armand.	Marchand de 4 <sup>re</sup> classe.	Papeete.	
Lemaitre, Jean-Marie.	Boulanger.	Papeete.	
Lucas, José-Ismael.	Marchand de 4 <sup>re</sup> classe.	Jacques.	
Marin, Louis.	Cartier.	Papeete.	
Mariette, Jean.	Debitant.	Arue.	
Oeser, Carl.	Fagron.	Papeete.	
Peyraud, Jean.	Marchand.	Papeete.	
Foras, Adélpha.	Monseigneur.	Papeete.	
Bouvet, Victor.	Négociant de 2 <sup>re</sup> classe.	id.	
Bouvet, François.	Boucher.	id.	
Bihouet, Jean.	Marchand.	id.	
Robin.	Usiner.	Tanoe.	
Roumieu, Hippolyte.	Européen des transports	Papeete.	
Saint-Martin, Charles.	Marchand de 3 <sup>re</sup> classe.	Papeete.	
Sarclet.	Votarie.	id.	
Tetulu.	Peintre.	Papeete.	
Thiébaut, Joseph.	Boulanger.	Papeete.	
The, Daniel.	Marché.	Papeete.	
Vernaudon.	Clochetter.	id.	
Voltaire, Henry.	Captaine de garde-façant du commerce à bord	id.	
Wohler.	Marchand de 3 <sup>re</sup> classe.	id.	
Zinguieret, Edmond.	Marchand de 3 <sup>re</sup> classe.	id.	

#### Départ du courrier.

Le départ du courrier mensuel, annoncé pour aujourd'hui 12, n'a lieu, sur la demande du commerce, que samedi prochain 14 avril.





## PARTIE LITTÉRAIRE

HISTOIRE D'ALADDIN  
OU LA LAMPE MERVEILLEUSE.

(Suite.—Voir le précédent numéro.)

Quand ils furent assis, le magicien africain tira d'un lingot attaché à sa ceinture des gâteaux et plusieurs sortes de fruits dont il avait fait provision, et il l'éfendit sur le bord du bassin. Il partagea un gâteau entre lui et Aladdin, et à l'égard des fruits, il lui laissa la liberté de choisir ceux qui seraient le plus à son goût. Pendant ce petit repas, il entretint son préteur neveu de plusieurs enseignements qui tendaient à l'exhorter de se détailler de la fréquentation des enfants, et de s'approcher plutôt de les écouter et de profiter de leurs entretiens. « Bientôt, lui disait-il, vous serez homme comme eux, et vous ne pourrez vous accoutumer de trop bonne heure à dire de bonnes choses à leur exemple. A quidans ilentachevé ce petit repas, ils se levèrent, et ils poursuivirent leur chemin à travers des jardins qui n'étaient séparés les uns des autres que par de petits fossés qui en marquaient les limites, mais qui n'en empêchaient pas la communication : la bonne foi faisait que les citoyens de cette capitale n'apportaient pas plus de précaution pour empêcher les uns les autres de se faire. Insensiblement, le magicien africain mena Aladdin assez loin au delà des jardins, et lui fit traverser des campagnes qui le conduisirent jusqu'assez près des montagnes.

Aladdin, qui de sa vie n'avait fait tant de chemin, se sentit fort fatigué d'une si longue marche. « Mon oncle, dit-il au magicien africain, où allons-nous ? Nous avons laissé les jardins bien loin derrière nous, et je ne vois plus que des montagnes. Si nous avions plus loin, je ne suis si j'aurai assez de force pour retourner jusqu'à la ville. — Prenez courage, mon neveu, lui dit le faucon, je veux vous faire voir un autre jardin qui surpassera tous ceux que vous verrez de voir ; il n'est pas loin d'ici, il n'y a qu'un pas, et quand nous y serons arrivés, vous me direz vous-même si vous ne seriez pas fâché de ne l'avoir pas vu après vous. » Aladdin se laissa persuader, et le magi-

## E PARAU NO ARATINI

OIA HOI TE MORI MAERE HIA.

(Oui iro ibo. — Ahia i te numero i manu i teia.)

cien le mena encore fort lojin, en l'entretenant de différentes histoires amusantes pour lui rendre le chemin moins ennuyeux et la fatigue plus supportable.

Ils arrivèrent enfin entre deux montagnes d'une hauteur médiocre et à peu près égales, séparées par un vallon de très-peu de largeur. C'était là cet endroit remarquable où le magicien africain avait voulu amener Aladdin pour l'exécution d'un grand dessin qui l'avait fait venir de l'extrême de l'Afrique jusqu'à la Chine. « Nous n'allons pas plus loin, dit-il à Aladdin ; je veux vous faire voir ici des choses extraordinaires et inconnues à tous les mortels, et quand vous les aurez vues, vous me remercierez d'avoir été témoin de tant de merveilles que personne au monde n'aura vues que vous. Pendant que je vais battre le fusil, amassez de toutes les broussailles que vous voyez celles qui seront les plus sèches, afin d'allumer le feu. »

Il y avait une si grande quantité de ces broussailles qu'Aladdin en eut bientôt fait un amas plus que suffisant dans le temps que le magicien allumait l'allumette. Il y mit le feu, et dans le moment que les broussailles s'embrasaient, le magicien africain y jeta un parfum qu'il avait tout prêt. Il s'délaya une fumée fort épaisse qu'il détourna de côté et, d'autre part en prononçant des paroles magiques auxquelles Aladdin se comprit bien.

Dans le même moment, la terre trembla un peu et s'ouvrit en cet endroit devant le magicien et Aladdin, et fut voir à découvert une pierre d'environ un pied et demi en carré et d'environ un pied de profondeur, posée horizontalement, avec un anneau de bronze scellé dans le milieu pour s'en servir à la lever. Aladdin, effrayé de tout ce qui se passait à ses yeux, eut peur, et il voulut prendre la fuite. Mais il était nécessaire à ce mystère, et le magicien le retint et le gronda fort, en lui donnant un soufflet qui fit rompre l'anneau qui serrait la pierre appliquée, qu'il le jeta par terre et que peu s'en fallut qu'il ne lui enfonceât les dents de devant dans la bouche, comme il parut par le sang qui sortit.

Atura tana taata tahutahu ra ia'hia i te hoe vahi maoro roa 'tu a mai te faatiaha haeare mai ia'hia i te manu parau rii arearea e rabi rabi la oia ore ia huamani i te haerae ia floto atoa hoi oia i te faaoromai rai i te roirohi.

Tae roa 'tura rau i te hoe vahi e moua tahi pae e tahi pae, e ere te moua teitei roa, ua'huru faiso ho i te tahi i te tahi e i mea hura oaoa hoi te fan i ropu. Tei reira te vahi i opua hia e tava taata tahutahu ra i rai e rave raa i te hoe 'peu i mana'o hia e na'i te tahi mai oia i Taina, mal te hopea roa mai i Afetia i eraatia atoa mai oia i Aratini : e El ô nei neia'au, auau ei e faaite atai al ia i oe i te hoe mau ohipa rai e rava e manu ileea ore hia e te i teata 'loa e te oe aei, e i teate rai e te taha man mea ra, auanei ia i oe e faaite mai iatu i te rabi o i te oao e i te ite rai e te hoe mau mea faahiahia e te itea ore hia e te to atoa nei maori rai e, o e 'an'e nel. I teinei rai e, pate na vau i te ah, e haere ra o e e haaputu mai i te valie maro maatai no i tei nei i te valie maatai hoi te auahi. »

« E no te rabi roa o te au'a'raan i tei reira 'taha, aita era i roaoa pu'rea maira i roto i te faime mau i tuanda i tava taata tahutahu ra i te mati. Tuitu atura oia, e i te faime mau i urai tava manu 'ad'a'raa roa ta, pipi atura tava taata tahutahu ra j te raa no'ano i ni'no hoo e tei yai 'ineleba na i na roho. Rahi roa mairit te auahau, iho haere noa 'tura tava taata tahutahu ra i tahi pae e i te pabi pa a parau a i te oia i te magparau tshutahu, aita-râ o Aratini i te noa e i te huru o tava man parau ra. »

E i reira ro hoi, aeeue ri ihora te fenua e amaha ihora tava yahi i tua i te aro o Aratini e tava taata tahutahu ra, e val noa mairia i muu i io rau aru e hoe oia ora parapa pu'ra i te oia i te roa e te aao, e hoe hoi avae i te me'u'me'u, e i te faaohio hia i nia i te nua'repa mai te papi maifai, et te hoe hoi tape'a vei i haauhaa hia i rauropu mai o i te haapu hia i te rai e raa mai. Biaaria roa era râ o Aratini i tâ'ra to i hi'o'ra, e ua tuupu maira to'na mata'u, mea'era oia e, e hore. No te mea rai hoi e, ei reira 'taha o Aratini e nehenehé afa'au ohipa e rave bia e a'n'a ra, tape'a maina tava taata tahutahu ra i ba, e a vau puia atura is'na, no te puai râ i na'po'ra araa 'tu i na, mairi roa 'tura o Aratini i rao, e o i te itea hia i te i tebe raa mai te to no te yaha. »

(Les suites au prochain numéro.)

(Ei te Faa i tua nei te valie no mairi ibo.)